

Image not found or type unknown



Litige avec un vendeur de fête foraine

Par **isabelle**, le **18/10/2010 à 10:03**

Bonjour,rnrnN'ayant plus assez sur moi pour jouer à une tombola, le vendeur nous a proposer de payer en tickets restaurants. As-t-il le droit?

Par **chaber**, le **18/10/2010 à 10:14**

Bonjour,rnrnles tickets restaurant ont une destination précise, à savoir régler un repas ou acheter de la nourriture.rnrnLe vendeur n'avait pas à vous proposer cette solution. Mais votre position est très inconfortable, vu l'utilisation répréhensible que vous en avez faite pour acheter des billets de tombola.

Par **mimi493**, le **18/10/2010 à 14:49**

Et vous avez accepté de payer en tickets restaurant ?